

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2008

Excusés : Laure DIMASSI, Jean Claude GILOZ

Mme le maire demande l'autorisation d'inscrire une délibération portant sur le Bureau de Poste de la Sône.

1) PLU (plan local d'urbanisme)

L'enquête publique est terminée. Un pré-rapport d'enquête sera adressé à la mairie.
Des réunions sont prévues dont une publique en novembre/décembre.

2) SE38 (électrification Crétinière)

Un accord a été trouvé avec le propriétaire du terrain. Les travaux doivent se faire fin 2008.

3) Etat des dossiers en cours

- Eglise

Subvention DGE accordée pour 20% des travaux HT.

Subvention du Conseil Général en attente de réponse.

D'autres pistes de subventions sont à explorer.

Une réunion avec des représentants de l'église et le prêtre est à fixer pour bien déterminer les travaux utiles à réaliser.

-Chapelle

Une réunion a eu lieu avec le conseil général et la DRAC notamment pour parler des sondages pour lesquels la commune avait eu un don. En conclusion de celle-ci il est impossible de faire faire des sondages à titre archéologique.

Un diagnostic du bâtiment doit être demandé aux bâtiments de France.

Tournage du film les « herbes magiques » les 25 et 26 octobre prochain.

-Voirie :

Chemin de la ranche endommagé lors des orages de septembre 2008. Montage d'un dossier « dégâts d'orages » à faire. Les travaux engagés sur les autres voiries communales sont en cours.

-ADSL

Les zones blanches devraient être couvertes par le système du Wifi. Le Conseil Général a engagé la démarche.

-Auberge

La rampe d'accès « sortie de secours » a été réparée. Prise en charge dans le cadre de la décennale de l'entreprise concernée.

4) Comptabilité

Point sur la comptabilité

Fait à Dionay le 10/10/2008

5) Décision Modificative n°3

Concernant le PLU, des crédits supplémentaires sur 2008 sont nécessaires. Des écritures modificatives sont à passer.

6) Recensement 2009

Le choix du coordonnateur communal pour le prochain recensement de la population a été fait, ce sera la secrétaire de mairie. Un agent recenseur doit être trouvé avant la fin décembre.

7) Programme élections

Le conseil général se désengageant du suivi et du traitement des élections, les mairies sont obligées d'investir dans un programme informatique. La commune de Dionay a choisi son prestataire.

8) Question diverses

*Les vœux 2009 auront lieu le vendredi 16 janvier 2009.

Possibilité d'emmener nos anciens.

*Samedi 4 octobre invitation de la communauté de communes aux portes ouvertes pour les élus.

* Afin d'être solidaire avec nos communes voisines, une délibération est adoptée pour le maintien du bureau de la Poste à La Sône.

* L'inscription pour des coupes affouagères se fera tout au long du mois d'octobre 2008 en mairie, pendant les heures d'ouverture.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.